

● (2.10 p.m.)

**M. J. H. Horner (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire des observations sur cette motion. Je suis tout à fait d'accord avec les réserves de l'honorable député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) au sujet du consentement unanime. Nous avons déjà consenti à l'unanimité à ce que cette question soit renvoyée au comité permanent des transports et des communications. Le mois dernier, ce comité a amplement eu l'occasion de siéger. Il ne s'est pas réuni pour examiner les questions dont il était saisi et il n'a pas présenté de rapport sur le voyage de ses membres au Labrador et dans le nord du Québec. Depuis ce voyage, il y a eu l'écrasement d'un avion à Labrador City, ce qui pourrait bien donner lieu de croire que le ministère des Transports devrait absolument fournir de meilleurs services à l'aéroport de cette ville. L'année dernière, durant les séances du comité des transports, nous avons entendu des témoignages sur les réclamations faites à l'endroit du chemin de fer du Grand lac des Esclaves. A mon avis, ces deux sujets particuliers devraient être examinés en premier lieu.

Je ne veux pas du tout laisser entendre que les plaintes de bien des gens de Montréal à l'encontre du service de taxis Murray Hill depuis l'aéroport de Dorval jusqu'au centre de Montréal ne devraient pas être examinées sans tarder. Par contre, le comité des transports a beaucoup de questions importantes à étudier. C'est pour nous, de ce côté-ci de la Chambre, une question de priorité. Nous estimons que les problèmes qui ont surgi en premier devraient être étudiés en premier lieu. Peut-être le gouvernement, le leader de la Chambre et le président du comité verront-ils à traiter ces questions dans cet ordre. Dans ce cas, nous ferons de notre mieux pour faciliter le travail du comité.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Il vaudrait peut-être mieux ne pas poursuivre la discussion sur ce point. Il me semble que les députés essaient de débattre l'ordre des travaux d'un comité. Si je me rappelle bien ce qui s'est passé hier, on a fait valoir à la présidence que le soin de trancher ces questions devrait être laissé au comité. Si les députés avaient raison hier, comme je le crois, ils ont encore raison aujourd'hui. A mon avis, en ce moment, ces questions relèvent du comité et non de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

[L'hon. M. Macdonald.]

## L'IMPÔT SUR LE REVENU

### L'ACCORD SUPPLÉMENTAIRE CANADO-SUÉDOIS

**L'hon. Donald S. Macdonald** (au nom du **ministre des Finances**) demande à présenter le bill C-156, portant application d'un accord supplémentaire relatif aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

## QUESTIONS ORALES

### SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

#### LES RÉGIMES PROVINCIAUX D'ASSURANCE- HOSPITALISATION

**L'hon. Robert L. Stanfield** (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je crois avoir aperçu le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social il y a un instant. Puisqu'il est revenu, je voudrais lui demander pour faire suite aux observations qu'il a faites hier à Winnipeg, si le gouvernement et lui-même estiment que les programmes hospitaliers des provinces sont inefficaces en général, notamment en ce qui concerne le contrôle des coûts de revient.

**L'hon. John C. Munro** (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je n'ai pas dit qu'en général ils étaient inefficaces.

**L'hon. M. Stanfield:** Je n'ai pas prétendu que le ministre l'avait dit.

**M. Woolliams:** Une autre citation inexacte.

**L'hon. M. Munro:** Non, je ne crois même pas qu'il en ait été question dans les journaux.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Munro:** L'honorable représentant est peut-être incapable d'interpréter correctement ce qu'il lit dans les journaux, mais j'ai bien dit—et bon nombre de spécialistes y compris de nombreux représentants des provinces le reconnaissent, je pense—que, dans l'ensemble des structures hospitalières des provinces, il se trouve des secteurs très importants où l'on pourrait éliminer beaucoup de gaspillage. Aussi, lorsque les ministres provinciaux de la Santé et moi-même nous réunirons la semaine prochaine, l'un de nos objectifs est d'étudier les rapports dont nous disposons et de tenter d'isoler ces secteurs et trouver des moyens de remédier à la situation.

**L'hon. M. Stanfield:** J'ai une question supplémentaire. Si je comprends bien, le ministre